

LE “*CHOLERA MORBUS*” ET LES PHARMACIES DU PIEMONTE (1829-1837)

Lomagno Pierangelo
A.I.S.F., Corso Lecce 80, 10143, Torino, Italie
Email pierlomagno@alice.it

A la fin de l'année 1829 parvinrent à Turin des nouvelles inquiétantes concernant la diffusion du choléra asiatique en Europe centre-occidentale et notamment en Autriche et Hongrie, nations dans lesquelles les services sanitaires publics étaient très répandus et efficaces.

Le roi Charles-Albert organisa l'institution d'un Comité Sanitaire, composé des plus illustres médecins du royaume, ce Comité avait la tâche de recueillir des renseignements sur l'évolution du choléra en Europe et de prendre soin de la santé des citoyens en cas d'épidémie.

Un des premiers actes de ce Comité fut de nommer une Commission médicale à envoyer en Hongrie pour étudier sur place cette maladie nouvelle pour l'Europe.

La Commission, constituée par trois illustres cliniciens: Carlo Matteo Capelli, professeur de matière médicale et directeur du Jardin botanique de l'Université de Turin, Secondo Berruti, doyen de la faculté de médecine, Benedetto Trompeo du Collège des médecins, arriva à Pesth les premiers jours du mois d'août de l'année 1831.

Accueillis avec amitié et estime par les plus importantes autorités de la ville et aidés par Michel Lenhossek, premier médecin de l'Hongrie et par le docteur Bohm, directeur des hôpitaux pour les malades de choléra de Pesth, ils réussirent à visiter les hôpitaux civils et militaires, ou rendirent visite aux malades, évaluèrent les thérapies et les opinions concernant l'origine de la maladie, recueillirent de précieux éléments cliniques et statistiques et formulèrent des hypothèses sur l'essence du choléra et sur la possibilité de l'endiguer.

Au mois de septembre, ils commencèrent le voyage de retour, au cours duquel Carlo Matteo Capelli tomba malade, on ne sait pas si du choléra ou d'une autre maladie, mais il cessa de vivre à Pontebba.

Les deux membres survivants de la Commission arrivèrent à Turin à la fin de novembre et le six décembre publièrent un rapport détaillé: “Rapporto della Regia Commissione Medica Piemontese sul Cholera Morbus” (1).

Cette relation, outre à décrire en détail ce qu'ils avaient vu à Pesth, rapportait les claires opinions des auteurs en matière de choléra, opinions en contraste avec ce que croyaient beaucoup de médecins à cette époque.

En résumé la relation affirmait:

- Le choléra oriental est contagieux, c'est à dire transmissible par contact médiat et direct.
- Le choléra ne respecte ni l'âge, ni le sexe, ni les classes sociales, ni le climat, ni les saisons.
- Les influences cosmiques, sidérales et telluriques n'ont aucune responsabilité quant à la diffusion et à l'accroissement de la maladie.
- La maladie se répand en suivant les voies de communication de terre et par mer ou les mouvements des troupes.
- Les thérapies n'ont aucune réelle utilité, le bismuth, l'opium, le camphre, le calomel sont inutiles, tout comme les remèdes homéopathiques et l'acupuncture, la saignée et les purgatifs sont inutiles et nuisibles. L'emploi des médicaments a donc seulement le but de soulager le malade.
- Le seul moyen de se défendre contre cette maladie est la prophylaxie, publique et individuelle. La première doit reposer sur des règles d'hygiène générale et sur un réseau de points d'observation et de postes de secours, de sorte que les autorités sanitaires puissent découvrir rapidement les foyers de la maladie et les isoler du reste du pays.

Le roi et le Comité Sanitaire accueillirent les conseils de Berruti et Trompeo et organisèrent un système de prévention qui se fondait sur l'institution d'un service de surveillance sanitaire dans les douanes, sur le repérage de sites de quarantaine et sur la réalisation d'améliorations hygiéniques. Des lois qui défendaient d'élever de la volaille et des porcs dans les villes furent promulguées, on organisa un système pour éloigner les ordures, on alloua des sommes pour bâtir des égouts et des aqueducs. Nullement par hasard, exactement en 1832 commence la construction de l'aqueduc de la ville de Turin.

Pour réaliser la surveillance et le secours d'urgence durant une épidémie, les pharmacies furent impliquées et transformées en centres opérationnels des interventions sanitaires.

Il fut donnée faculté aux Communes d'opérer en autonomie, mais en suivant les précises lignes directrices données par le bureau du Proto-médecin. Les villes et les pays du royaume s'alignèrent aux directives et publièrent des arrêtés très similaires.

Nous examinerons en particulier ce qui fut décrété par la commune de Turin, capitale du royaume de Sardaigne (2).

A cette époque Turin avait 105.000 habitants et 52 pharmacies, dont 24, placées stratégiquement dans tous les quartiers de la ville, devinrent siège d'un bureau de secours et de surveillance permanente.

Ces pharmacies, en période d'épidémie (comme cela fut en effet de l'automne 1835 à l'été 1836) devaient rester ouvertes jour et nuit, avec un nombre suffisant de pharmaciens et de commis.

Dans toutes les pharmacies était toujours présent un médecin qui avait la charge d'évaluer l'état de santé des patients qui y affluaient ou qui demandaient une visite à domicile.

En cas de doute de choléra on isolait le malade chez lui ou on l'envoyait à l'hôpital. La pharmacie était obligée de fournir tout de suite et gratis les médicaments prescrits (la Commune plus tard remboursait les dépenses) et à tenir un registre où le pharmacien écrivait les noms et les adresses des malades secourus. Tous les jours un employé du bureau du Proto-médecin passait recueillir ces annotations, de sorte que l'autorité sanitaire centrale avait toujours des renseignements exacts et mis à jour sur le choléra.

Il est intéressant de noter que dans les directives relatives aux réserves pour les pharmacies on ne parle jamais de médicaments spécifiques pour le choléra, au contraire il était impératif d'avoir toujours des riches provisions de substances pour purifier les malades, les maisons, les meubles, les vêtements.

Les pharmaciens étaient tenus, que ce soit à l'hôpital ou chez les malades, à diriger et surveiller les purifications. Ces opérations étaient effectuées, selon l'avis exclusif du pharmacien, de manière plus ou moins sévère par rapport à la durée et à l'intensité de la maladie et au temps passé entre le début du choléra et l'intervention du médecin.

Les substances employées pour les purifications étaient: la poudre de chlorure de chaux pour les latrines, le vinaigre, la solution de chlorure de chaux et l'acide sulfurique dilué pour les chambres, les meubles et les étoffes. Pour pulvériser les liquides on employait une pompe foulante manuelle.

Le pharmacien devait faire un rapport détaillé des purifications qu'il expédiait chaque jour au bureau du Proto-médecin.

Pendant l'épidémie des années 1835-1836 les pharmaciens du royaume agirent avec compétence et abnégation et leurs mérites furent reconnus publiquement par le roi et par les Communes (3, 4, 5, 6, 7, 8).

Nous pouvons affirmer que les systèmes de prévention proposés par Berruti et Trompeo donnèrent de très bons résultats, en effet le nombre des malades et des morts pendant cette épidémie fut bien inférieur, en pourcentage, à celui de la France, de la Belgique et de l'Angleterre, nations qui furent frappées par le choléra à la même période (9).

Littérature

- (1) Rapporto della Regia Commissione Medica Piemontese sul *Cholera Morbus* scritto dai dottori Berruti e Trompeo membri di essa. Tipografia Giuseppe Fodratti, Torino 1832
- (2) Raccolta dei principali provvedimenti della Commissione Sanitaria di Torino in occasione del *Cholera Asiatico*. Eredi Botta stampatori, Torino 1835
- (3) Induzioni patologiche cliniche intorno al Cholera Asiatico lette dal Professore A.B.M. Schina. Gaetano Balbino editore, Torino 1835
- (4) Mussa, F.E.: Raguaglio sul *Cholera Asiatico* in Racconigi. Tipografia Garbiglia, Asti 1835.
- (5) Bruna, G.C.: Osservazioni teorico pratiche sul *Cholera Morbus*. Tipografia Fodratti, Torino 1835
- (6) Rolando, W.: Rendiconto delle cose vedute ed operate nell'Ospedale provvisorio dei colerosi in Cuneo. Tipografia Speirani, Torino 1835
- (7) Crolla, D., Barberis, F.: Rapporto sul *Cholera Morbus*. Tipografia Ceretti, Vercelli 1835
- (8) Effemeridi sul *Cholera Morbus* del Piemonte. Foglio ebdomadario. Numeri 1-17, Agosto, Dicembre 1835. De Rolandis, Torino 1835
- (9) Lomagno, P.: *Cholera morbus*: Provvedimenti del Regio Ospizio di Carità di Torino (1832-1866). La Farmacia Nuova. Anno XXXIII, 8-9 (1977), 1-12